



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 17/09/2024 – 20h00

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Nombre de suffrages : 14

#### Date de convocation

11/09/2024

#### Date d'affichage en ligne

19/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

**Étaient présents (11)** : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Marie GUILLAUMON, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

#### **Avait donné pouvoir (3)** :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à MME Joselyne GILLERON

M. Hubert CARPENTIER donne pouvoir à M. Philippe PIERART

MME Christel GRATTEPANCHE donne pouvoir à M. Benoit CARION

**Absents (1)** : MME Brigitte DECAUX

**Étaient excusés (4)** : M. Louis LEBRIEZ, M. Hubert CARPENTIER, MME Christel GRATTEPANCHE, MME Brigitte DECAUX

#### **Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal**

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

#### Numéro interne de l'acte : DCM 2024/6/3

Thème : commande\_publique / Marchés publics

#### OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION STRUCTURELLE, THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE LA SALLE COMMUNALE – MAITRISE D'ŒUVRE – PROGRAMME ET ENVELOPPE PREVISIONNELLE

Le 02/04/2024, une décision du Maire a été prise afin de contractualiser avec une Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le projet de réhabilitation structurelle, thermique et énergétique de la salle communale.

Aujourd'hui est présenté au Conseil le programme arrêté du projet afin de proposer une vision globale à un Maître d'œuvre.

L'opération porte sur la réhabilitation structurelle, thermique et énergétique d'un bâtiment de 5<sup>e</sup> catégorie, type N (L)

- Adresse : 26 rue Basse – 59213 Vendégies-sur-Ecaillon
- Parcelle(s) : n° A 2654
  - Surface de l'unité foncière : 765 m<sup>2</sup>
  - Surface utile envisagée : 120 m<sup>2</sup>

État actuel des installations :

- électricité : majoritairement années 1990

- chauffage : convecteurs gaz

- eau chaude : ballon électrique (situé à l'étage)

- VMC simple flux : HS

- menuiseries : remplacement en 2015

- Sanitaires (avec isolation de cette pièce) : travaux en 2017

- Isolation : quasi inexistante au RDC. Laine de roche au grenier, posé directement sur le plafond de la salle principale

L'objectif de la consultation est de sélectionner une maîtrise d'œuvre afin de réhabiliter ce bâtiment sur un plan structurel (charpente voire pignons si besoin), énergétique (mise aux normes de l'électricité, remplacement du système de chauffage [convecteurs gaz actuellement], éclairages, éventuellement photovoltaïque) et thermique (isolation combles / murs).

**OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION STRUCTURELLE, THERMIQUE ET ACOUSTIQUE DE LA SALLE COMMUNALE - MAITRISE D'ŒUVRE - PROJET PREVISIONNELLE**

Le choix a été fait de demander au moins deux scénarios pour l'étage (conservation à l'identique, abaissement).

La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 272 000 € HT en date de valeur de 09/2024.

Il convient de rajouter à ces coûts travaux des prestations hors travaux pouvant s'élever approximativement aux montants T.T.C. suivants :

Assistance à maitrise d'ouvrage	42 192,00 €
Diagnostics supplémentaires	3 000,00 €
Prestations maitrise d'œuvre	40 000,00 €
Prestations assistances (contrôle technique et coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé)	20 000,00 €

Soit un coût global d'opération de 431 592,00 T.T.C (359 660,00 € H.T.).

Le démarrage de la mission du maître d'œuvre est prévu en 11/2024.

Le titulaire du marché devra fournir pour la mi-janvier 2025 au plus tard le dossier AVPD afin que la maitrise d'ouvrage puisse établir les demandes de subventions auprès de l'Etat et des autres partenaires.

Le marché est composé d'une mission de base en réhabilitation et d'un élément de mission complémentaire :

- Eléments de la mission de base :
  - o AVPS : avant-projet sommaire
  - o AVPD : avant-projet définitif
  - o PRO : projet
  - o AMT : assistance à la passation du marché de travaux
  - o EXE + VISA : études d'exécution + visa
  - o DET : direction de l'exécution des travaux
  - o AOR : assistance lors des opérations de réception
- Elément de mission complémentaire :
  - o OPC : ordonnancement, pilotage et coordination du chantier

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 CONTRE / 4 ABSTENTIONS / 9 POUR), :*

- *Décide le principe de réalisation de cette opération ;*
- *Approuve le programme de réhabilitation ;*
- *Autorise le maire ou son représentant à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée et à signer le marché à intervenir ;*
  - *Autorise le maire à solliciter des co-financements le cas échéant ;*
- *Autorise le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération ;*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.  
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance  
 M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,  
 Jean FAURE